

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 5 septembre 2018 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Simard
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2018-09-183 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2018-09-184 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de septembre tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 5 septembre 2018 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal d'août
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 CNESST – Décision concernant le pourcentage d'atteinte permanente
 - 4.2.2 Daniel Tétreault – Problématique d'investissement voirie locale 2018-2021
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Autorisation de location d'un camion de déneigement du 15 octobre au 15 décembre 2018
 - 5.3 Présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis et la réalisation des travaux prévus au chemin Lanoix dans le cadre du programme RIRL
 - 5.4 Adhésion à l'appel d'offres groupé de la Ville d'Amos pour la collecte des matières compostables, recyclables et résiduelles
6. Forêt
 - 6.1 Autorisation de travaux pour le déboisement d'une emprise de chemin forestier dans le secteur du chemin Dupuis
 - 6.2 Autorisation de travaux pour la mise en forme d'un chemin
 - 6.3 Appel d'offres pour le contrat de récolte du bois 2018-2019
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adoptée

2018-09-185 3. Adoption du procès-verbal d'août

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2018.

Adoptée

4. Correspondances :

2018-09-186 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 CNESST – Décision concernant le pourcentage d'atteinte permanente

Mention est faite concernant la correspondance reçue en copie conforme. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) reconnaît à monsieur Verreault une atteinte permanente évaluée à 5,0% à la suite de la lésion professionnelle.

4.2.2 Daniel Tétreault – Problématique d'investissement voirie locale 2018-2021

Mention est faite concernant la correspondance reçue.

5. Administration

2018-09-187 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes Août 2018

Comptes payés au courant du mois		
SALAIRES ÉLUS		3 182,11 \$
SALAIRES EMPLOYÉS		15 557,52 \$
ANABELLE GAGNON	CONTRIBUTION CEF	40,00 \$
FÉLIX OFFROY	BIERE CEF	457,92 \$
JEREMY LAVOIE	Remboursement Bottes	150,00 \$
Manon Dépelteau	Guide (no.1) sam + Atelier dim	600,00 \$
	Guide no. 2 samedi	100,00 \$
PETITE CAISSE	CEF+PLAQUE PR REGLE TORCHE	98,20 \$
	EPICERIE CEF	93,39 \$
POSTES CANADA	TIMBRES	950,27 \$
VÉRONIQUE TRUDEL	rond portatif	20,00 \$
TOTAL		21 249,41 \$

Comptes payés par ACCES D		
DESJARDINS SERVICE DE CARTES	FRAIS TPV JUILLET	150,49 \$
HYDRO-QUÉBEC	PARC 100E AOUT	29,70 \$
	CHAMPS AOUT	30,18 \$
	SSOL EGLISE AOUT	210,55 \$
	BUREAU AOUT	147,16 \$
	GARAGE AOUT	233,13 \$
	ASS. COLL. SEPT	755,49 \$

LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION		
TÉLÉBEC LTÉE	TEL BUREAU AOUT	30,84 \$
	SYST. TEL AOUT	348,61 \$
TOTAL		1 936,15 \$

Comptes payés par chèque		
ADÉLAÏDE BOUCHARD	FOURMIS SAM CEF	50,00 \$
ALEXANDRE GODMER-CAMIRAND	REMB. COUT D'EXAMEN	\$66,95
	COUVRE-TOUT+BOTTE A. GODMER	\$273,64
ANDRÉ LABBÉ	CAROTTE 10LBS	\$15,00
ANNIE GRAVEL	ENCOMBRANTS SEPT	\$1 000,00
ATRAT	ADHÉSION 2018	\$304,68
BEN DESHAIES INC.	CREDIT NOURRITURE CEF	(\$105,14)
	VERRES PLASTIQUES	\$208,36
	FILET CHEVEUX+CRÈME+LAIT	\$48,41
	MANCHE+RECHARGE VADROUILLE	\$16,53
	VADROUILLE	\$29,71
	NOURRITURE CEF	\$47,92
	NOURRITURE CEF	\$51,68
	NOURRITURE CEF	\$1 513,37
BMR BERGERON & FILLES INC.	BOIS POUBELLE	\$53,29
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	SERVICE TECHNIQUE BUREAU	\$635,24
	SOUTIEN TECHNIQUE TEL	\$146,60
	SUPPORT PR ÉCRAN	\$52,75
BÉTON FORTIN INC.	ROCHE INTERSECTION EGLISE LAPOINTE	\$1 393,29
CANADIAN TIRE	RUBAN A MESURE+THERMOMÈTRE	\$31,01
	PIÈCES PR FIXER TOILETTES SECH	\$69,81
	FUSIBLES CAMION	\$11,82
CONSTRUCTION LEMIRO INC.	CONTRAT RECH. SABLIERE PMT FIN	\$12 237,04
	1 DE 2 CONTRAT RECH. SABLIERE	\$15 864,23
COOP IGA AMOS	JUS, FROMAGE, PEPSI, CHIPS CEF	\$125,58
	GLACE CEF	\$42,00
COOP IGA OUEST-8228	ÉPICERIE CEF	\$129,62
	BIERES CEF	\$129,17
	SOUPER FOURMIS	\$69,02
COOP NOVAGO (LA)	BOIS POUBELLE ÉGLISE	\$75,65
	BOIS POUBELLE+VIS+SYPHON	\$157,92
	PIÈCES PR POUBELLE ÉGLISE	\$50,48
	BROSSE POUR GRINDER	\$18,94
	POTEAUX GALERIE BUREAU	\$22,37
	BOIS POUBELLE+RUBAN CEF	\$110,33
	PEINTURE POUBELLE	\$121,41
	SEL À FOIN+BOIS QUAI	\$209,51

DENIS HARRISON	CHAMPIGNONS CEF	\$600,00
ENVIROBI	CONTENEUR BOIS JUILLET ESKA	\$287,44
	CONTENEUR BOIS JUIN ESKA	\$269,04
ESKA INC.	EAU AOUT	\$936,00
FOSSES SEPTIQUES PROTEC-NATURE INC.	VIDANGE TOILETTES SÈCHES	\$402,41
FRANCE BROCHU-PROULX	REMB. PLASTIFIEUSE	\$15,00
	DÉPLACEMENT AOUT	\$26,92
H2LAB INC.	ANALYSE AOUT	\$28,74
IMPRIMERIE HARRICANA	ARMORIAL	\$64,39
JEAN-MARIE GAGNON	2 CASTORS	\$183,22
	2 CASTORS	\$130,48
LA GOURMANDINE	PAIN SOUPER CEF	\$87,00
LAETITIA VEILLETTE DION	TABLE PIQUE-NIQUE	\$150,00
LEGAULT MÉTAL INC.	CR PONCEAU INTERSECTION	(\$906,52)
	PONCEAU+COLLET INTERSECTION	\$1 411,15
	PONCEAU INTERSECTION	\$1 193,96
LES ENTREPRISES ROY ET FRÈRES INC.	PIERRES + 0 3/4 - INTERSECTION	\$947,39
LOCATION LAUZON AMOS	CRÉDIT SUR LIME	(\$28,73)
	RÉPARATION TRACTEUR A PELOUSE	\$237,72
	LAME+LIME DÉBROUSSAILLEUSE	\$80,35
LOCATION ÉLITE INC.	LOCATION CAMION EAU AOUT	\$277,60
LYDIA BÉDARD MARANDA	ASSIETTE CEF	\$15,87
	REMB. DÉPLACEMENTS LB JUILLET-AOÛT	\$231,60
M&M NORD-OUEST INC.	CRÉDIT SUR BUSE	(\$55,18)
	BONBONNE OXYGENE ACETYLENE	\$222,94
	BUSE PR TORCHE	\$67,56
	BONBONNE OXYGENE PR TORCHE	\$227,34
M.R.A.R.	COTISATION 2018	\$100,00
MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)	PEINTURE ROUGE BAGUETTE	\$18,95
MAXIME FLINGOU	TRAITEUR CEF	\$780,00
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	BAIL HALTE NO. 825657	\$127,62
NORTRAX QUÉBEC INC.	COUTEAU+BOULON	\$639,15
	LAME NIVELEUSE	\$319,58
NÉOFERME D'LA TURLUTE	LÉGUMES CEF	\$195,00
PAPETERIE COMMERCIALE	ETIQUETETS+POCHETTES+LIVRE CEF	\$97,67
PLOMBERIE LES ESKERS	PIÈCE ÉGOUT FERNCO 4"	\$46,99
POSTES CANADA	MEDIAPOST JUILLET	\$43,55

PROMUTUEL BORÉALE	CHANGEMENT CONDUCTEUR	\$152,60
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	CAMION 02 AOUT	\$69,52
	ESSENCE AOUT 02	\$78,05
	BALANCE À PAYER DE JANVIER	\$92,33
	ESSENCE AOUT 02	\$54,24
	ESSENCE SEPT 02	\$54,19
RM ENTREPRISES	ABAT POUSSIÈRE	\$26 161,41
ROGER LARIVIERE	LIVRES TIRAGE CEF	\$63,00
SERVICES ADMINISTRATIFS CONTORSION	COMPTABILITÉ AOUT	\$885,43
SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE INC.	HONORAIRES MARS MOBILISATION	\$10 017,20
VILLE D'AMOS	COLLECTE + LET JUILLET	\$3 699,14
VITRERIE COMMERCIALE D.B. INC.	RÉPARATION PORTE GARAGE	\$137,97
ZIP LIGNES	NO. CIVIQUE + POTEAUX	\$86,12
ÉQUIPEMENTS PROTEK DU NORD INC. (LES)	JAMBIÈRE SCIE+DOSSARD+BOUCHONS	\$225,77
TOTAL		86 498,62 \$
GRAND TOTAL		109 684,18 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois d'août pour un total de 109 684,18 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2018-09-188 5.2 Autorisation de location d'un camion de déneigement du 15 octobre au 15 décembre 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'achat d'un camion de déneigement qui sera livré au début décembre ;

CONSIDÉRANT QU'il est prudent de louer un camion de déneigement pour réaliser les travaux de déneigement qui pourraient survenir d'ici au début décembre ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une dépense de moins de 25 000 \$, il s'agit donc d'un contrat de gré à gré ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale à louer l'équipement et à procéder à la signature des documents relatifs à ce contrat de location

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

2018-09-189 5.3 Présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis et la réalisation des travaux prévus au chemin Lanoix dans le cadre du programme RIRL

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Félix Offroy, appuyée par monsieur Éric Arseneault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

5.4 Adhésion à l'appel d'offres groupé de la Ville d'Amos pour la collecte des matières compostables, recyclables et résiduelles

Ce sujet est reporté.

6 Forêt

2018-09-190 6.1 Autorisation de travaux pour le déboisement d'une emprise de chemin forestier dans le secteur du chemin Dupuis

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit réaliser des travaux de déboisement d'une emprise de chemin forestier dans le secteur du chemin Dupuis ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue est de moins de 25 000 \$, donc il s'agit d'un contrat de gré à gré ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à engager les dépenses en fonction du budget établi.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2018-09-191 6.2 Autorisation de travaux pour la mise en forme d'un chemin

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à la mise en forme d'un chemin forestier en prévision des travaux à réaliser au cours de l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue est de moins de 25 000 \$, donc il s'agit d'un contrat de gré à gré ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à engager les dépenses en fonction du budget établi.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2018-09-192 6.3 Appel d'offres pour le contrat de récolte du bois 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit aller en appel d'offres pour son contrat de Récolte de bois 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers de faire parvenir le cahier de charge pour le contrat de Récolte de bois à au moins deux (2) entrepreneurs.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

7 Varia

7.1 Toilette publique

Mention est faite au sujet de la problématique vécue par une citoyenne qui reçoit des visites fréquentes, à son domicile, de personnes (travailleurs, camionneurs, touristes,...) à la recherche d'une toilette publique au village. On l'invite à diriger les visiteurs vers le bureau municipal ou vers le vestiaire de la patinoire ouvert 24 h/24.

8 Période de questions

Aucune question de l'assemblée.

2018-09-193 9. Levée de la séance

À 20 h 59, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière